

Procès verbal du Conseil d'Ecole du jeudi 7 novembre 2019

Présents:

Enseignants

M URVOY	CP CM1 CM2 et Directeur
Mme MONTFORT	CE1 CE2
Mme LHYVER	PS MS GS

Parents d'élèves élus

- Mme THAERON RENARD Stéphanie
- Mme THIERY Stéphanie
- Mme TEXIER Laëtitia
- Mme LE MAO Sandrine (parent suppléant)

Représentante de la mairie

Mme FORMOSA Adjoint aux affaires scolaires

Excusés :

M DECEMME Inspectrice de l'Education Nationale
M MIOSSEC Maire
Mme LE COZ conseillère municipale
Mme ROMANINI Patricia (parent suppléant)

M Urvoy ouvre le conseil d'école en saluant la mémoire de Christine Renon, enseignante et directrice d'école qui a mis fin à ses jours dans son établissement le 21 septembre 2019.

1- Approbation du procès-verbal du dernier conseil d'école.

M Urvoy s'assure que les participants ont bien reçu le Procès-verbal du conseil d'école du mois de juin. Il indique que le document est disponible sur le site internet de l'école.

2- Lecture et vote du règlement intérieur

Le règlement de l'école est lu. La loi de « l'école pour la confiance » votée au mois de juillet implique de modifier le règlement intérieur :

Ajout dans le paragraphe de l'art 1- inscriptions et admissions de la phrase suivante :
« L'obligation d'instruction scolaire est portée à 3 ans » code de l'éducation art. L 131.1 »

Suppression du paragraphe dans l'art 2

Les enfants de moins de 6 ans sont soumis aux mêmes règles, inscrire son enfant à l'école maternelle étant un engagement à ce qu'il fréquente la classe de façon régulière et assidue.

Ajout dans l'art 2- Fréquentation et obligation scolaire du paragraphe suivant relatif à l'accueil individualisé des enfants de 3 ans :

« Accueil des enfants en Petite Section »

Les responsables de l'enfant peuvent effectuer une demande d'aménagement du temps de scolarité sur les heures de classe de l'après-midi. Cette demande doit être écrite et signée par les responsables de l'enfant puis transmise au directeur qui la soumet à l'Inspectrice de l'Education Nationale.

Le règlement est voté à l'unanimité.

3- Les effectifs et la répartition à la rentrée 2019

M Urvoy fait le point sur les changements dans le personnel de l'école.

L'équipe enseignante :

Aucun mouvement dans l'équipe enseignante.

Mme Simon assiste la classe de maternelle à temps plein, Mme Henvic à mi-temps.

Effectifs :

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
2019	2 (+4)	6	3	8	6	5	11	11	6	62
2020										

11 CM2 ont quitté l'école au mois de juillet et le directeur a enregistré 12 inscriptions. Les effectifs devaient s'équilibrer mais 6 élèves ont déménagé, un élève a changé d'établissement, un élève a repris l'instruction à domicile.

M Urvoy souligne l'importance du renouvellement des inscriptions pour « équilibrer » les effectifs. En effet en 2021 et 2022, 11 CM2 quitteront l'école à chaque fois.

4- Les projets des classes.

Parcours culturel :

Participation des classes à « Très tôt théâtre »

2 spectacles pour les maternelles, 3 pour CM et 2 spectacles pour les CP-CE1-CE2. Les CP CE1 CE2 assisteront à un 3^{ème} spectacle au Sterenn de Trégunc. Les enseignants ont eu du mal à obtenir des créneaux sur Quimper. Par ailleurs, dans toutes les autres structures contactées (Trégunc, Rosporden, Moëlan, Concarneau) les écoles de Riec ne sont pas prioritaires donc les inscriptions sont compliquées.

Projet cin'école

Chacune des classes assistera aux 3 présentations de films proposées par le cinéma le Kerfany.

Intervention musique

L'école bénéficie de 15 séances avec M Sylvain Bouchacourt, Dumiste auprès de Quimperlé Communauté. Le thème choisi par les enseignants est le voyage autour du monde. Les élèves de CE-CM sont inscrits aux rencontres chorales qui devraient avoir lieu à Moëlan.

Parcours de l'éco-citoyen

Le bocage : « Plante un arbre »

La mairie de Riec propose avec Naturaufil une action pour reboiser un talus. Chaque élève de l'école plantera un arbre.

Concours Eco-loustics

En partenariat avec le syndicat d'énergie du Finistère les élèves de CM vont participer au concours pour illustrer la transition énergétique et ils se rendront à Quimper visiter l'exposition mise en place par le SDEF.

Les Aires Marines Educatives

Des solutions de financement du projet AME sont en train de se mettre en place. La première sortie de terrain a été annulée à cause de la météo.

Découverte du territoire maritime

Dans le cadre des échanges entre l'école maternelle Bosser et la classe maternelle de Coat Pin, les enfants sont allés visiter l'entreprise Thaëron. Ils participeront avec Naturaufil à une sortie autour de l'estran.

Parcours citoyen

Conseil Municipal des Enfants

Les enfants du CP au CM2 ont voté le vendredi 11 octobre pour élire les 4 représentants de CM1 au conseil municipal des enfants. La campagne s'est déroulée la semaine précédent le scrutin.

Mme Thaëron demande s'il est possible que la mairie communique sur les avancées du CME dans le « Riec Infos ». Mme Formosa précise les avancées des commissions en indiquant que la réception de la structure de jeux du Bois de Pins devrait avoir lieu bientôt.

Parcours lecture

Dis-moi ton livre

L'école reconduit sa participation au projet proposé par Quimperlé Communauté.

Le cercle des éplucheurs de textes

Les élèves du CP au CM2 participent à cette action organisée par l'Inspection Académique qui vise la lecture de textes variés et qui axe le travail sur les stratégies de recherche d'information.

Parcours d'éducation physique

Cycle natation

Les séances auront lieu le lundi après-midi à partir du mois de mars. Les CE2 sont inclus dans le dispositif.

Les entrées sont financées par Qlé Com et le transport est pris en charge par la mairie.

Cycle gouren

Une intervenante de la fédération Gouren interviendra auprès des 3 classes pendant 8 séances à partir du mois d'avril pour faire découvrir le gouren aux élèves.

Liaison CM2-6^{ème}

Dans le cadre de la liaison CM2-6^{ème} les élèves de CM2 vont se rendre le lundi 18 novembre à l'école F Bosser rencontrer une classe de 6^{ème} pour participer à un rallye autour des mathématiques et faire une séance de sport avec les professeurs du collège Penanroz de Pont-Aven.

Projet langue vivante régionale

Suite à la mise entre parenthèse du partenariat avec Mervent, un projet avec Ti Ar Vro Kemperle est en cours de validation par l'Inspection Académique. La mairie a accepté de participer au financement du projet.

Du côté de l'école, les enseignants vont reprendre contact avec Mervent pour obtenir des garanties quant au choix de l'intervenant. Sans garantie le projet ne pourra se remettre en place.

L'équipe enseignante remercie Quimperlé Communauté, la municipalité de Riec, l'association des parents d'élèves et l'Amicale Laique pour les aides financières permettant la mise en œuvre de l'ensemble des projets de l'école.

5- Exercices de sécurité au sein de l'école

Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu le jeudi 10 octobre.

Un exercice PPMS de confinement tempête a eu lieu le vendredi 18 octobre.

6- Les travaux et investissements

Demande d'installation d'une fontaine à eau

Une fontaine à eau a été installée à la cantine mais pas dans la classe maternelle. Mme Formosa indique qu'elle va contacter M Herblot du restaurant scolaire pour étudier la question. Les enseignants indiquent que le besoin est différent de celui de la cantine, il faut une fontaine accessible aux élèves de maternelle.

Investissements 2020.

M Urvoy transmettra à Mme Formosa la demande d'investissements pour l'année 2020. La liste des différents besoins est exposée.

- Travaux pour avoir des points d'eau dans les classes, Mme Formosa indique qu'il faut prendre contact avec les services techniques pour évaluer la faisabilité de l'installation.
- Matériel hi-fi
- Divers équipements matériels (classes et bibliothèques)
- Rideaux dans la classe maternelle

7 – Questions diverses

Restaurant scolaire :

Mme Formosa indique la création d'un menu végétarien au restaurant scolaire une fois par semaine, conformément à la loi relative à l'alimentation.

Concernant les demandes pour que les élèves disposent de serviettes en tissus, Mme Formosa indiquent que les surcoûts engendrés (lessives, temps des agents...) ne permettent de le mettre en place sur toutes les écoles. Par contre, une possibilité de serviettes en papier compostable est sérieusement étudiée par le restaurant scolaire. Cela impliquera d'installer un composteur à l'école de Coat Pin. M Urvoy indique qu'à Coat Pin, les élèves de maternelles disposent déjà de serviettes en tissus et ce qui n'est pas réalisable sur les 3 écoles l'est peut-être sur Coat Pin. Mme Formosa en prend note et fera le lien avec les agents municipaux pour étudier la question.

Les participants se séparent à 19h15.

Le président
M Urvoy

Les secrétaires
Mme Montfort / Mme Lhyver